



Pour homme et pour femme, Article.23 propose une mode bio au look urbain chic.

Article.23 entre en vigueur

La nouvelle marque propose du prêt-à-porter homme et femme très urbain. Sa spécificité ? Des matières et des valeurs bio et équitables.

Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine", tel est l'article 23 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen, mais c'est également la base-line de la nouvelle marque Article.23.

Lancée par la Compagnie du Commerce Equitable (Alter Mundi), celle-ci vient de présenter sa deuxième collection de prêt-à-porter pour l'hiver 2007-2008.

Dessinée par Adam Love (styliste anglais qui a notamment collaboré avec Karl Lagerfeld et Antik Batik), celle-ci met en avant un style urbain chic en 100 % coton provenant de l'agriculture biologique. Dans cette collection, le noir et le blanc prédominent. "Nous voulions rompre avec l'image baba cool des marques éthiques et bio, explique Frédéric Bailly, dirigeant de la société. Notre but est d'être vendu dans des concept-stores, dans les grands magasins et dans des boutiques multimarques."

Pour homme et pour femme, cette collection marie différentes matières confortables telles que le satin, la popeline, le jersey et le coton piqué sur des tee-shirts et des robes à plastron, des sweatshirts à encolure

djellaba, des gilets d'homme, des trenchs, des jupes et des pantalons... "Cette deuxième ligne se veut plus complète, plus construite", poursuit Frédéric Bailly. Touche fantaisie, le vestiaire se pare tantôt d'un coloris rose vif ou d'un imprimé à pois ou à rayures. "Adam Love a eu entièrement carte blanche, précise le dirigeant, sa seule contrainte était l'utilisation de la matière, à savoir le coton organique."

Des sacs réalisés en plastique recyclé

Alors que la touche finale est apportée par la déclinaison de sacs (maxi cabas, pochettes de ville) réalisés en plastique recyclé. Quant à la fabrication, 100 % éthique, elle se fait au sud de l'Inde dans la ville de Tirupur où œuvrent des ateliers qui luttent pour la réinsertion de femmes pauvres ou handicapées.

Déjà commercialisée dans les boutiques à l'enseigne Alter Mundi de Paris, de Lille et d'Aix-en-Provence, Article.23 s'ouvre aussi petit à petit aux magasins multimarques. Les prix vont de 50 € à environ 120 € pour les grosses pièces. ■

CÉLINE VAUTARD